

TITRE DU PROJET : Faciliter l'effectivité du droit à l'éducation et la santé pour les populations des communes de Bambilor, Fatick, Khombole, Rufisque Est, Rufisque Ouest et Thiès Est situées dans les régions de Dakar, Fatick et Thiès

Partenaire technique/financier : Kumba B.V

Montant financement : 308 543 627 FCFA

Partenaires d'exécution : Inspection de l'Education et les Formation, Municipalités

Durée : 24mois

Date de démarrage (mois/année) : janvier 2015

Date d'achèvement (mois/année) : décembre 2016

Localisation et bénéficiaires :

Communes de Bambilor, Fatick, Khombole, Rufisque Est, Rufisque Ouest et Thiès Est situées dans les régions de Dakar, Fatick et Thiès.

Description du projet :

Le projet est mis en œuvre dans les communes rurales et semis urbaines de la région de Dakar ainsi que dans celles de Fatick et de Khombole, grâce à l'appui de l'Etat du Sénégal et de la société internationale Kumba B.V. Démarré en octobre 2014, le projet vise à améliorer l'accès à l'éducation préscolaire pour les enfants à bas âges (2 à 5 ans) et à la santé pour les populations des communes bénéficiaires confrontées la plus part du temps à des problèmes d'insécurité pour les enfants à bas âges et de santé publique. Pour atteindre cet objectif, des infrastructures sociales de base sont réalisées et équipées dans les communes bénéficiaires. Des comités de gestion de ces infrastructures sont mis en place et leurs membres formés sur pour un bon fonctionnement et une gestion transparente des infrastructures. Aussi, les populations bénéficiaires sont sensibilisées sur la politique d'intégration de la petite enfance et sur les problèmes de santé publique.

Objectifs du projet :

Le projet vise à améliorer l'accès à l'éducation préscolaire pour les enfants à bas âges (2 à 5 ans) et à la santé pour les populations des communes bénéficiaires confrontées la plus part du temps à des problèmes d'insécurité pour les enfants à bas âges et de santé publique

Réalisations du projet :

Les réalisations du projet sont:

- Construction et l'équipement de 2 postes de santé dans les communes de Bambilor et de Fatick ainsi que 5 cases des tout-petits dans les communes de Fatick, Khombole, Rufisque Est, Rufisque Ouest et Thiès Est ;
- Mise en place de 7 comités de gestion, de 20 membres chacun, pour le bon fonctionnement et la gestion transparente des infrastructures ;
- Formation des membres de ces comités de gestion sur le développement organisationnel et sur les techniques de gestion administrative, comptable et financière ; (iv) la sensibilisation des populations bénéficiaires sur la politique d'intégration de la petite enfance, sur l'état civil et sur les problèmes de santé publique

Résultats obtenues :

Les résultats atteints grâce à la mise en œuvre du projet sont les suivants :

Dans le domaine de la santé : 2 poste de santé sont réalisés et entièrement équipés dans les communes de Bambilor et de Fatick. Aujourd'hui, 100% des populations des quartiers polarisés par les 2 postes de santé ont un accès amélioré aux soins de santé de qualité. Au moins 50% des populations bénéficiaires connaissent les problèmes de santé publique ainsi que les bonnes pratiques d'hygiène individuelle et collective et les appliquent. Les capacités des membres des comités de santé des postes de santé sont renforcées dans le domaine du développement organisationnel et des techniques de gestion.

Pour l'éducation de la petite enfance : 5 cases des tout-petits sont réalisées et entièrement équipées dans les communes de Fatick, Khombole, Rufisque Est, Rufisque Ouest et Thiès Est. Les enfants à bas âges (2 à 6 ans) des quartiers polarisés par les cases des tout-petits ont un accès à une structure d'éducation préscolaire. Les parents de ces enfants des quartiers bénéficiaires connaissent les droits de l'enfant et déclarent leurs enfants à la naissance. Les capacités des membres des comités de gestion des cases des Tout-petits sont renforcées dans le domaine du développement organisationnel et des techniques de gestion.

Impact du projet :

Avec ce projet, l'accès aux soins des populations des quartiers polarisés par les 2 cases de santé a été sensiblement favorisé. Les cases de santé polarisent plus de 20 villages actuellement. La proximité des cases de santé avec les populations constitue un gain de temps énorme car elles faisaient 10 à 15 km pour se soigner. Les risques de mortalité néonatale sont considérablement diminués

Leçons apprises :

La proximité et la disponibilité du service en temps réel améliore les conditions de vie des enfants et des adultes et booste la production au niveau local. On s'est rendu compte aussi que les maladies négligées avaient un impact sur le taux de mortalité infantile. Au final, on a vu que la santé constitue un facteur de stabilité social mais aussi de développement économique